



de la COMMUNE de VERZY

du 20 juillet 2026

Le lundi 20 juillet 2026 à 18h30 le conseil municipal s'est réuni, présidé par Monsieur le Maire Christophe Corbeaux

Présents : Corbeaux Christophe, Simon Béatrice, Burlot Astrid, Fougerouse Dominique, Gueugnon Sébastien, Leroux Marie-Claude, Lacave Hervé, Barbier Mathis, Lepreux Ingrid secrétaire de mairie.

Absents excusés : Callens Franck, Félix-Petit Aurore, Durand-Le Rhun Christophe, Atigui Salima, Challard Floriane, Véron-Dardé Vanessa

Absent :

Secrétaire de séance : Simon Béatrice

Monsieur le Maire, Christophe Corbeaux, rappelle l'ordre du jour abordé lors de la session précédente du 22 juin 2026. La feuille de clôture de la réunion précédente est signée par tous les membres du conseil municipal présents à ladite réunion.

Christophe Corbeaux développe ensuite les différents points inscrits à l'ordre du jour.

Droit de préemption

La commune ne fait pas valoir son droit de préemption sur les biens suivants :

8 impasse de Louvois AN 570 AN 527 AN 571 AN 488

Refuge de Reims – Versement subvention 2026 suite à adhésion

Suite à l'adhésion au refuge de Reims, la subvention versée par la commune en 2026 est au prorata, soit 7 mois pour un montant de 557€. Ce versement est accepté à l'unanimité.

Facture eau logement n°1 48 rue Carnot – Remboursement

L'ancien locataire du logement n°1 n'avait pas ouvert le compteur d'eau à son nom. Suite aux relances de Véolia, la Commune règle la facture et établit un échéancier au locataire. Cet échéancier est validé à l'unanimité.

Commission de contrôle des listes électorales

Madame Astrid Burlot est nommée représentante de la Commune à la commission de contrôle des listes électorales.

Questions Diverses

M. le Maire indique que les travaux rue Irénée Gass se poursuivent. Le collège sera relié au transformateur de la rue Jean Descharmes le 16/08. Les travaux de voirie devraient suivre. Il a été demandé à l'entreprise de ne pas intervenir pendant les vendanges si toutefois les travaux n'étaient pas finis. Les travaux d'enrobés sont à financer par la Commune, des devis ont été demandés.

M. le Maire confirme que les travaux du logement à l'étage du cabinet infirmier se terminent.

M. Fougerouse demande s'il est confirmé que les locataires seront les assistantes maternelles qui souhaitent installer une MAM, M. le Maire précise qu'elles sont en attente de la validation de la PMI, le contrat de location ne sera signé qu'en cas d'acceptation. Suite à des inquiétudes remontées, il précise que ce service ne concurrencerait pas la crèche mais serait complémentaire.

M. le Maire informe que la date du repas des anciens est fixée au 6 décembre.

M. le Maire revient sur la demande de Mme Challard lors du dernier conseil concernant l'utilisation du croisement de la place d'Huttigweiler et le non-respect du rond-point. Il confirme que ce n'est pas un rond-point, les automobilistes n'ont pas besoin de faire le tour.

M. Barbier indique que l'opération Nettoyons la Nature est prévue le 3/10, Compte-tenu de la faible affluence l'an passé, Mme Simon demande s'il est judicieux de refaire l'opération dans les mêmes conditions. Une réflexion est à mener sur le sujet.

Mme Simon revient sur l'appel fait à des producteurs et marchands ambulants. Plusieurs producteurs et marchands ont répondu, Mme Challard s'est également renseignée de son côté. Un point sera fait en septembre pour tenter d'organiser un marché, qui se déroulera peut-être sur la place de la mairie, une fois par mois.

Parallèlement, les maraîchers de Val de Vesle sont d'accord pour faire un stand sur Verzy à partir de septembre les vendredis soir. Mme Simon propose que le montant du droit de place leur soit offert sur les 3 premiers mois afin de leur laisser le temps de se faire connaître et de démarrer leur activité sur Verzy. M. le Maire n'est pas favorable étant donné que pour les autres marchands ambulants rien de tel n'a été proposé. Cela devra faire l'objet d'une délibération lors d'un prochain conseil.

Mme Leroux est interrogée par une habitante sur la possibilité pour la Commune de publier sur Illiwap des événements ayant lieu sur d'autres communes. Mme Simon précise que cela est déjà fait actuellement. Les personnes doivent envoyer leurs textes et leurs flyers par mail à la Commune, ce n'est pas à la Commune de rechercher les informations à publier.

M. Lacave demande si un planning est prévu pour démarrer les différents projets identifiés. M. le Maire indique que cela va se faire au fur et à mesure et précise que les études seront faites mais que tous les projets ne pourront pas démarrer de suite.

M. Fougereuse s'interroge sur la possibilité du Syndicat Forestier à participer financièrement à la régénération des forêts suite aux incendies

La réunion est clôturée à 19h35
Le Maire
Christophe CORBEAUX

L'adjoint, secrétaire de séance
Béatrice SIMON

